

# Lettre d'informations municipales

À l'attention des habitants d'Epiais-Rhus

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Février 2008, numéro 60

[www.epiais-rhus.fr](http://www.epiais-rhus.fr)

## Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants est prévu le **lundi 3 mars 2008**



Nous vous rappelons qu'il s'agit d'objets de moins de 50 kg, de dimension inférieure à L 1,75 m x l 1,50 m x h 0,50 m.

Il est souhaitable de sortir les encombrants seulement la veille au soir.

## Elections municipales

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche **9 mars** et le second tour le **16 mars 2008**.

Le bureau de vote sera installé dans la salle du Foyer Rural, comme pour les précédentes élections.

## Centre de loisirs de Labbeville



Le centre de loisirs des 3 villages accueille les enfants de 3 à 11 ans, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 8 heures à 19 heures.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 01 30 34 79 07 (mercredis et vacances) ou 01 34 70 89 34 (sauf mercredis et vacances)

**8 bis, grande rue - 95690 LABBEVILLE**

La « Ronde des Jeux » sera fermée  
**du 3 mars au 9 mars inclus.**

## Aide à domicile

L'aide à domicile est un vrai métier, rémunéré, de proximité, et pour lequel des formations sont dispensées. 180 emplois d'aides à domicile ont été créés en 2006 dans le Val d'Oise.

Pour tout renseignement, contactez le Conseil Général du Val d'Oise au **01 34 25 38 85**



## L'aide aux vacances de la CAF

Après calcul du quotient familial, les familles remplissant certaines conditions peuvent bénéficier de :

### L' Aide aux vacances en famille

Une aide pour préparer vos vacances d'été en famille (au moins une semaine) dans une structure de vacances reconnue par la CAF.

### L' Aide aux vacances enfants

Une aide pour les séjours en colonie de vacances (au moins 7 jours) pour vos enfants âgés de 7 à 16 ans.

Pour tout renseignement, un numéro unique :



**0 820 25 95 10**

## Urbanisme

Nous constatons que les déclarations d'ouverture de chantier et les déclarations d'achèvement des travaux liées à un permis de construire ne sont pas toujours retournées en Mairie.

Si vous êtes dans ce cas, pensez-y.

## Bilan d'activité du groupement de Gendarmerie départementale 2007

L'évolution de la délinquance pour l'année 2007 confirme la tendance à la baisse observée depuis 2004, avec un recul de la délinquance générale comme de la délinquance de voie publique.

ENDR

Concernant le comportement routier, bien que certaines attitudes soient devenues des réflexes, comme le port de la ceinture, les infractions restent nombreuses, en particulier en matière de dépassement des vitesses autorisées, d'alcoolémie et d'usage du téléphone au volant.

## Abri bus

Le 3 février, nous avons constaté que l'abri bus de la rue de Normandie a été souillé.

Il est regrettable que les tags sur les biens communaux ou privés soient devenus un mode d'expression courant et inutile.

Ils n'ont pourtant rien d'une œuvre d'art !

## Soirée AEB : choucroute

L'association des Amis de l'Ecole des Bosquets organise le **samedi 16 février 2008**, à partir de 20h30, une soirée choucroute dans la salle du Foyer Rural.

## Contrôles routiers



La Brigade de gendarmerie de Marines nous rapporte que les contrôles effectués sur la RD 22 ne sont pas plus fréquents que les années précédentes, en revanche, ils sont établis en divers points de la route départementale.

## Analyse d'eau



Les conclusions du dernier contrôle sanitaire effectué par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, le 14 janvier 2008 à l'Ecole des Bosquets signalent que l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Le Ministère de la Santé et des Solidarités, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé lancent une campagne d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, gaz invisible, inodore, toxique et mortel.

Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges...

Pour votre sécurité,

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel,
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement.

Pour plus d'informations,

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) et [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)